



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 14 octobre 1968

Monsieur l'Ambassadeur,

L'établissement de relations diplomatiques régulières entre une nation et le Saint-Siège est toujours pour celui-ci un motif de profonde satisfaction. Il est évident, en effet, qu'aucun calcul d'intérêt temporel n'entre ici en ligne de compte, mais bien le seul souci des valeurs morales et spirituelles, ce qui est tout à l'honneur de ceux qui manifestent le désir d'établir ces rapports réguliers.

La satisfaction est encore accrue quand il s'agit d'une grande et belle Nation du continent africain ayant accédé depuis peu à l'indépendance et possédant, comme la jeune République Démocratique du Congo, un patrimoine déjà si riche de vie et d'expérience chrétiennes.

Nous ne saurions en effet passer sous silence - et Votre Excellence l'a elle-même justement mentionné - l'œuvre immense accomplie par l'Eglise dans son Pays. Non seulement elle y a solidement implanté la foi catholique, mais on peut dire que son action a eu pour effet de faciliter grandement aux populations congolaises l'accès aux formes les plus évoluées de la civilisation moderne et mondiale. C'est particulièrement visible dans le domaine de l'instruction, et le seul nom de Lovanium suffit à évoquer le degré de culture atteint par votre Pays grâce à des institutions dont l'Eglise a eu l'initiative.

Ce serait pourtant une vue incomplète, celle qui consisterait à fixer exclusivement le regard sur ce que l'Eglise a apporté au Congo, et ce n'est que justice de mentionner aussi ce que le Congo apporte à l'Eglise. Nous l'avons dit encore récemment dans Notre Message à l'Episcopat et à tous les Peuples d'Afrique: «L'Eglise considère avec grand respect les valeurs morales et religieuses

de la tradition africaine» (n. 14). Elle apprécie hautement, en effet, la richesse et la variété des expressions culturelles des divers groupes ethniques de votre grand continent, leur sagesse, leur art du dialogue, leur souci de la famille, leur sens de l'humain et surtout leur vision spirituelle de la vie: toutes valeurs positives, si caractéristiques de votre civilisation, et que l'Eglise n'a d'autre ambition que d'assumer et de vivifier par les lumières supérieures de la Révélation chrétienne. C'est vous dire, Monsieur l'Ambassadeur, que ce qu'il y a de beau et de noble dans les traditions congolaises bien loin d'être écarté ou neutralisé par l'Eglise, sera toujours par elle accepté et valorisé; elle considère ces apports comme un enrichissement, grâce auquel elle acquiert, en quelque sorte, ses lettres de citoyenneté dans votre Pays et peut y revêtir un visage vraiment congolais.

L'Eglise universelle est en effet partout chez elle. Elle n'est pas importée du dehors. Et quand elle s'enracine dans une contrée du globe, ce n'est pas pour y poursuivre des desseins de domination ou des intérêts temporels: elle n'a en vue que le bien véritable des populations; ses visées sont d'ordre religieux et non politique. En ce qui concerne le Congo, elle ne désire rien tant, Nous vous en donnons l'assurance, que de conserver, consolider et développer, par le moyen du peuple congolais lui-même, la grande œuvre missionnaire accomplie dans le passé, et dont les résultats bénéfiques sont sous les yeux de tous.

Cela ne peut se faire, évidemment, que dans un climat de paix sociale, ce qui suppose, chez les Gouvernants, outre le souci de poursuivre sans relâche l'élévation du niveau de vie des populations, une grande largeur de vues et une grande magnanimité. Le Congo, chacun le sait, a connu, dans les années passées, de bien douloureuses épreuves, qui ont pu laisser dans les cœurs des traces d'amertume et de ressentiment. Mais il s'honorera devant le monde et devant l'histoire en pratiquant généreusement le pardon chrétien, si noble en lui-même, et si conforme, par surcroît, aux convictions des meilleurs de ses fils. Un Congo pleinement fidèle à ses meilleures traditions, soucieux de se laisser pénétrer de plus en plus par l'esprit de l'Evangile, Nous semble avoir, dans les desseins de la Providence, une magnifique mission, dont le rayonnement pourrait se révéler bienfaisant non seulement pour chacun de ses fils, mais pour l'Afrique tout entière et pour le monde.

Le Saint-Siège sera le premier à se réjouir de la croissante prospérité spirituelle et matérielle du peuple congolais. Et dans la charge que vous inaugurez aujourd'hui comme premier Ambassadeur de votre Patrie auprès du Saint-Siège, vous pouvez être assuré de trouver toujours ici compréhension, bienveillance et appui. De grand cœur Nous invoquons en cet instant sur votre personne, votre mission, votre famille, sur Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo et sur toutes les chères populations congolaises, l'abondance des divines bénédictions.

*AAS 60 (1968), p.730-732.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. VI, p.531-533.

L'Osservatore Romano 14-15.10.1968, p.2.

L'Attività della Santa Sede 1968, p.919-921.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.43 p.10.

La Documentation catholique n.1527 col.1852-1853.